

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE
- Bilan de la politique
foncière - Exercice 2017.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
21/11/18

Date d'affichage :
11/12/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZELICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, Mme Myriam HARTOG, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Lionel BAS suppléant de M. Guy DAMBRE, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

M. Christian PIERRET, M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

En application de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, le Conseil est appelé à délibérer sur la politique foncière menée par la collectivité au vu du bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2017 de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Acquisitions :

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a acquis le 19 décembre 2017 à la SCI FREDO, une parcelle de terrain située 1 rue Ledru Rollin à Saint-Quentin, cadastrée section BZ n°413 pour une superficie totale de 906 m² dans le cadre de l'aménagement de la friche du Maréchal Juin. L'acquisition a été réalisée au prix de cent dix mille Euros (110 000 €).

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a acquis le 22 juin 2017 auprès de la SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE L' AISNE (SEDA) les espaces publics situés dans la Zone d'Activités du « Parc des Autoroutes ». Plus précisément il s'agit des parcelles situées à Saint-Quentin et cadastrées section ZR n°125, 127, 131, 134, 136, 138, 142, 144, 146, 148, 150, 153, 155, 158, 161, 164, 165, 167, 101, 15 ; section CX n°581, 583 ; section ZP n°48, 49, 46 ; section ZO n°32 ; section CV n°426, 405 pour une superficie totale de 40 hectares 41 ares 24 centiares. L'acquisition a été réalisée moyennant le prix d'un Euro (1 €) symbolique.

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a acquis le 28 août 2017 à la SOCIETE ENGIE un immeuble à usage de bureaux situé 58 boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin, cadastré section BD n°192, 193 et 34 pour une superficie totale de 1 hectare 25 ares 06 centiares. Cette acquisition a permis de regrouper l'ensemble des services administratifs sur un seul et même site et de transférer le siège de l'agglomération auparavant situé Place Lafayette. L'acquisition a été réalisée au prix de cinq millions quatre cent trente-trois mille Euros (5 433 000 €).

Cessions :

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a cédé les 19 et 29 décembre 2017 à L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE plusieurs biens immobiliers pour un montant total de sept cent trente mille Euros (730 000 €).

A Montescourt-Lizerolles, rue du Cardinal Lescot, un ensemble immobilier composé de trois appartements, figurant au cadastre sous les références section AB n°122 ;

A Montescourt-Lizerolles, rue André Dudot, un ancien site industriel transformé en un ensemble immobilier composé de neuf appartements, figurant au cadastre sous les références section AE n°412 et 414 ;

A Flavy-le-Martel, place de la Gare, une ancienne gare réhabilitée en un ensemble immobilier composé de quatre appartements, figurant au cadastre sous les références section A n°1688 ;

A Villers-Saint-Christophe, 2 rue des Berges, une ancienne poste réhabilitée en un ensemble immobilier composé de deux appartements, figurant au cadastre sous les références section A n°476.

Enfin, consécutivement à la fin des travaux de construction de la résidence pour personnes âgées à Gauchy, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a cédé les 19 et 29 décembre 2017 à L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE des parcelles de terrains constituant les emprises des jardinières et cheminement menant aux habitations, l'emprise du bassin de gestion des eaux pluviales et les emprises de tranchées drainantes figurant au cadastre sous les références section ZL n°158 à 223 et n°234. Cette cession a été réalisée moyennant le prix d'un Euro (1 €) symbolique.

Echanges :

Il n'y a pas eu d'échanges.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le bilan des acquisitions, cessions et échanges foncier de l'année 2017.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20181127-44170A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/18

Publication : 11/12/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation